



**Association des Graphologues
du Québec inc.**

Les fondements scientifiques de la graphologie

Science de l'écriture

La graphologie, science de l'écriture, fait désormais partie des nouvelles sciences humaines et son histoire remonte à plus de 100 ans. On s'y intéresse depuis presque 400 ans, mais c'est vers 1870 que l'on a posé les premiers jalons de ce qui est devenu véritablement aujourd'hui une étude sérieusement menée, une science moderne.

Par

Jean-Paul Gagnon
Graphologue agréé

Septembre 2005

Signalons d'entrée de jeu que l'analyse de la calligraphie d'un scripteur ne permet nullement de prédire son avenir, de deviner son sexe ou son âge, ou encore de poser un diagnostic sérieux sur sa santé. On peut par ailleurs camper son caractère, son tempérament, ainsi que traiter des principaux éléments de sa personnalité, c'est-à-dire ses goûts, ses compétences, son type d'intelligence, ses forces et ses limites. On y arrive en observant quelques spécimens écrits, en les analysant de façon rigoureuse et en interprétant les signes retenus à l'aide de théories physiologiques, psychologiques et psychanalytiques, ces dernières permettant de sonder l'inconscient. On se base pour cela sur les recherches de multiples bâtisseurs d'ici, mais surtout d'ailleurs, c'est-à-dire des Américains, des Belges, des Espagnols, des Anglais, des Français, des Italiens, des Suisses, des Allemands, ... Chacun, grâce à son expérience et à sa formation particulière, a posé sa pierre à l'édifice en tenant compte de divers présupposés que nous allons traiter dans les prochaines lignes.

Après avoir fourni quelques définitions de l'écriture, puis établi les présupposés physio-psychiques du geste d'écrire, nous allons traiter plus historiquement de l'origine et des bâtisseurs de cette science intéressée à ce geste tout particulier. Ensuite, nous traiterons brièvement de la validation ici ou ailleurs, notre but étant plutôt de montrer les efforts déployés et les écueils surmontés en ce sens plutôt que de prouver que les résultats d'une analyse graphologique se comparent aux résultats issus de tests validés. Finalement, nous citerons quelques commentaires de psychanalystes eu égard à cette discipline qu'est la science de l'écriture, science certes par ses techniques, mais aussi art à cause du fait qu'il faut interpréter à la lumière d'un système de symboles reconnus par l'inconscient.

Quelques définitions

L'écriture est avant tout un geste et selon Hertz (1947), « l'acte d'écrire n'est autre chose qu'un mouvement de la main régi par le cerveau. » (p.12) Selon Bose (de) (1992), « mouvement, adaptation à l'espace et création de la forme sont étroitement imbriqués, car l'écriture n'est pas une mosaïque d'espèces, mais un ensemble dynamique où chaque détail tire son sens de l'ensemble. » Le mouvement est la partie la plus inconsciente de l'écriture, alors que le conscient joue davantage dans le traitement de l'espace et la création de la forme.

Augusto Vels (1966) va un peu plus au-delà de cette considération et propose la définition suivante : « l'écriture manuscrite est une graphie motrice, c'est le registre graphique d'une série de mouvements ayant un contenu intentionnel ou manifeste (ce que le scripteur a voulu exprimer : le mot écrit) et un contenu latent (les facteurs inconscients qui accompagnent chaque impulsion graphique. » (p.14) Mais allons encore plus loin avec le médecin et graphologue C. A. Honroth (1964) cité in Torbidoni (1993) qui donne cette définition plus élaborée de l'écriture : « ... c'est l'enregistrement graphique d'un mouvement expressif produit par les muscles de la main (...) en coordination avec l'avant-bras et le bras, en relation avec les centres nerveux supérieurs (corticaux et subcorticaux), en coordination étroite avec la totalité organique et psychique du scripteur. » (p. 14) Selon Torbidoni et Zanin (loc. cit.) : « La graphologie est la science [...] qui, par l'expression graphique naturelle du scripteur, révèle sa personnalité psycho-physique avec ses composantes intellectuelles, ses tendances tempéramentales, ses aptitudes professionnelles, sa constitution somatique et ses prédispositions morbides, en puissance et en acte. »

Présupposés physio-psychiques

Ainsi, l'écriture, par son mouvement, engage toute la personne, son énergie consciente et inconsciente. L'exécution, initialement dirigée par la conscience durant l'apprentissage de la formation des lettres, devient progressivement plus inconsciente par la répétition et la

formation d'automatismes. Tout comme l'acte de marcher qui devient de moins en moins dirigé par la volonté. Lever le pied, faire un pas, alterner chaque pied, tout cela atteint rarement la conscience en temps normal. Par ailleurs, on peut facilement identifier quelqu'un par sa façon de marcher. Il en est de même pour l'écriture. Qui en effet n'a pas déjà reconnu la calligraphie d'une personne de son entourage sans en avoir lu la signature ?

La diversité des gestes graphiques ou autres s'explique par l'hérédité, l'ambiance, l'éducation, les expériences et aussi la sensibilité individuelle qui affectent la perception et la façon de répondre aux stimuli. Les façons de produire différents gestes deviennent hautement individualisées en autant que ceux-ci sont librement dirigés, sinon il y a risque de stéréotypie. Ainsi, la période d'apprentissage n'offre pas les conditions nécessaires à l'observation et à l'analyse du geste d'écrire : la conscience est alors contrainte, la volonté, plutôt servile et l'inconscient relativement bloqué. Tout de même, bien que stéréotypé, le geste graphique de l'apprenti selon Torbidoni (1993) est déjà empreint d'individualité : « L'uniformité des graphismes des enfants qui commencent à écrire n'est qu'apparente, car il existe déjà des différenciations, à peine perceptibles certes, car le geste est commandé et le modèle imposé est une image identique pour tous : pendant la période d'apprentissage, chacun réagit devant les lettres difficiles à tracer avec des moyens déjà très personnels, si bien que, dès le début, aucune écriture d'enfant ne ressemble à aucune autre. » (p.19)

Torbidoni (1993) ajoute : « L'automatisation du geste graphique, avec la conséquence libératrice des processus inhibiteurs, fait qu'à travers elle transparissent complètement la singularité de l'écriture et son unité : expression inconsciente et attitudes des plus caractéristiques de la personnalité ; la personnalité et l'écriture se développent, se stabilisent ou se détériorent en une dynamique parallèle. » (p.20). L'écriture reste relativement imperméable aux stimulations et cela explique que celui qui a un système nerveux très excitable ne pourra jamais acquérir une écriture calme et posée ; il pourra relativement se dominer dans les divers aspects de sa conduite, mais jamais il ne pourra changer

son rythme lorsqu'il écrira de façon spontanée. S'il veut se représenter autrement, il devra ralentir son mouvement jusqu'à ce qu'il soit relativement nul et produire des graphies dites « persona » qui masqueront quelque peu sa nervosité. Une écriture de ce type, plutôt immobile, indique déjà le masque et le manque de spontanéité que tout graphologue saura assurément reconnaître comme une sorte de jeu de cache-cache. Torbidoni (1993) ajoute à ce propos, toujours à la page 20 : « Comme toutes les autres manifestations humaines, l'écriture reflète aussi les conditions psychiques du moment ; toutefois, elle ne fait jamais abstraction de la structure physio-psychique fondamentale du scripteur. Dans des moments d'extrême **tension** émotive, un nerveux écrira avec un **rythme** encore plus frénétique ; un déprimé aura un rythme plus chancelant après un gros échec ; un instable produira davantage d'ondulations sur la ligne de base et une plus grande variabilité dans la direction des **traits** et des lettres. »

- La **tension** dans l'écriture a été rigoureusement décrite par le psychiatre et neurologue Rudolf Pophal, professeur de graphologie à l'Université de Hambourg pendant plus de 10 ans. Il s'est attaché à analyser et interpréter les cas d'extrême relâchement et d'extrême rigidité tout en décrivant aussi très parfaitement la souplesse et le contrôle adéquat du fil graphique.
- On s'est aussi intéressé au **rythme**, c'est-à-dire au retour plus ou moins régulier des mêmes phénomènes dans l'écriture. R. Heiss, directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Fribourg, a étudié l'écriture en fonction du rythme de l'espace, de la forme et du mouvement, les trois aspects fondamentaux de l'écriture.
- Quant au **trait**, il a été très justement décrit et interprété d'abord par W. Hégar, dont le livre a été préfacé par H. Piéron, directeur du Laboratoire de psychologie de la Sorbonne. Hégar a été le seul graphologue français à être investi d'une mission scientifique. Le trait a aussi été étudié par la psychologue et graphologue F. Lefébure, membre de la Société internationale de psychopathologie de l'expression et membre du groupement de neuropsychiatrie et pathologie infantile à la Salpêtrière.

Toutes ces figures de proue ainsi que bien d'autres ont fourni à la graphologie ses lettres de noblesse. Tout en faisant un très rapide tour d'horizon de l'historique de ce qui est devenu la science de l'écriture, nous allons citer les plus importants personnages qui l'ont façonnée.

Bref survol historique

- Le premier volume valable, publié en **1622**, nous vient de **C. Baldi**, professeur à l'Université de Bologne. Une étude plus systématique a été réalisée par le théologien **C. Lavater** (1741-1801) qui a proposé des lois d'interprétation de l'écriture, signalant que cette dernière constitue le mouvement humain le plus varié et le plus complexe, ce qu'a confirmé un médecin français, **J. Moreau de la Sarthe**.
- En France, dès 1830, un théologien, l'abbé **J-H. Michon**, propose le terme « graphologie » pour identifier l'étude de l'écriture. Partant du principe que chaque être humain est l'expression de ses sentiments, de ses sensations, de ses stimuli internes, il propose des critères pour mettre en évidence le reflet dans l'écriture des composantes psychiques du scripteur. Il propose une science raisonnée en stabilisant des principes et des lois. Sa limite : avoir considéré l'écriture comme quelque chose de statique et d'inerte, alors que la psyché est mouvante et créatrice. Il faudra attendre les Allemands, de culture plus « musicale », pour l'élaboration de théories mettant plus en évidence la dynamique du geste écrit.
- Toujours en France, émerge du cercle de Michon un autre fondateur, **Crépieux-Jamin** (1859-1940), qui fera difficilement abstraction des théories statiques de son père spirituel. Tout de même, nous lui devons la classification actuelle selon les genres que même les Allemands ont reconnue comme valable. Ses connaissances en psychologie lui permettent d'attribuer des qualités psychiques non seulement à un seul signe, mais aussi à un ensemble de gestes et d'assurer ainsi une vision un peu plus synthétique. Il distingue sept genres fondamentaux (pression, vitesse, forme, dimension, direction, continuité et ordonnance) et 175 espèces avec des modes divers (1929). L'inclinaison issue de la direction a été ajoutée par la suite.

- Parmi les graphologues contemporains de Crépieux-Jamin, nous pouvons compter deux scientifiques de renom : le psychiatre Achille Delmas, puis les médecins Boll et Carton. Ce dernier est connu pour ses écrits sur les tempéraments d'Hippocrate (bilieux, sanguin, nerveux et lymphatique) dont la typologie est encore fort utile en graphologie. Signalons aussi le docteur Maurice Périot, neurophysiologiste, qui jette les bases scientifiques d'une connaissance plus adéquate du geste graphique. En 1928, le physiologiste allemand W. Preyer « voit le dynamisme graphique comme un processus morpho-physio-psychologique en rapport avec le fonctionnement du cortex-cérébral. À peu d'années de distance, le psychiatre allemand G. Meyer s'engage à démontrer que le mouvement scriptural répond à toutes les modifications qui viennent du dynamisme émotif, lequel laisse sa propre impression caractéristique, visible dans chacune des activités expressives. » (p.24, in Torbidoni, 1993).
- Moretti en Italie (1935), Salce, en France (1942), Stein-Lewinston aux États-unis (1975) et Prénat en France (1992) stabilisent les normes d'après les valeurs quantitatives des signes graphologiques, ce qui diminue la part d'impression subjective. (in Faideau, 1983 : 443-444)
- On ne peut passer sous silence non plus la psychologue A. Teillard dont les travaux (1948) portent sur l'interprétation de l'écriture à partir des recherches de Jung et de ses quatre fonctions psychiques de base (pensée, intuition, sentiment et sensation).
- Durant la même époque, la graphométrie du groupe de Gobineau-Perron invite au contrôle quantitatif des résultats obtenus, ce qui permet désormais de parler de science et non plus seulement d'empirisme.
- Citons en outre Émile Caille qui amena la graphologie à la caractérologie de Heymans et LeSenne, puis F. Lefébure et le docteur J.-C. Gille-Maisani, médecin-psychiatre et ingénieur, professeur à l'Université Laval au Québec, qui la rapportent au modèle psychologique de Szondi.
- Dans trois autres domaines, A. Vels, un Espagnol, directeur de ressources humaines, applique cette science à la sélection du personnel, alors que P. Foix précise la contribution de la graphologie dans l'orientation professionnelle, tandis que E. Locard, médecin et avocat, directeur du laboratoire de police de Lyon, applique la graphologie à l'expertise de l'écriture.
- Signalons enfin le développement relativement nouveau de la graphothérapie qui peut désormais aider certains patients névrosés ou des individus plus sains à adopter de nouveaux réflexes psychologiques par le biais de modifications à leur façon d'écrire. Le psychologue français Bérillon (1908), le docteur parisien Pierre Janet (1929), deux docteurs américains, W. Hallow, Richard J. Staller (1978), ainsi que plusieurs autres pionniers ont permis à cette technique de progresser.
- Vers 1950, en Allemagne, à la suite de Klages qui remonte de l'écriture au dynamisme personnel qui conduit à une différence individuelle, la psychiatre R. Wieser, à travers l'étude de nombreuses études d'écritures de criminels, démontre l'influence du milieu sur le rythme individuel.
- Par la suite, le psychiatre et neurologue Pophal localise le geste graphique dans le cortex cérébral.
- Il faut aussi signaler le travail de Max Pulver, un psychologue suisse qui a beaucoup contribué à la validation de la graphologie. On lui doit notamment l'étude sur le symbolisme du champ graphique. « Il considère dans l'écriture avant tout l'aspect phénoménologique : comme une projection de la structure intellectuelle, volitive et inconsciente du scripteur. La main répond aux impulsions qui viennent du cortex cérébral et de là les fixe dans le champ graphique, qui devient l'espace idéal où le moi exprime sa façon d'être, son individualité. Là il cherche à établir la communication avec le toi. » (p. 27 in Torbidoni 1993). Ainsi, quand l'écriture devient complètement automatisée, elle enregistre ce qui se passe à l'intérieur du sujet.
- On sait aussi que les écritures de jumeaux monozygotes et les écritures de psychopathes ont été longuement étudiées par Pulver, Klages, Moretti et par de très nombreux psychiatres ; tout cela prouve que la graphologie n'est plus considérée comme un art divinatoire, mais comme une matière d'étude sérieuse.

La validation

Si l'on veut une idée de l'ampleur des travaux allemands les plus récents, on peut se référer par exemple au manuel de graphologie le plus utilisé en Allemagne, celui de Müller-Enskat, *Graphologische Diagnostik*, Verlag Hans Huber, qui, dans son édition de 1987, comporte une annexe de 23 pages dénombrant 99 travaux de validation effectués rien qu'en allemand (analyse factorielle et autres méthodes statistiques). Ce nombre s'est bien accru depuis 1987. Le principal auteur de ce manuel, W. Müller, fut d'ailleurs lui-même professeur de graphologie à l'Université de Berlin. C'est un scientifique rigoureux qui est aussi médecin et ingénieur.

Mais, limitons-nous pour l'instant aux recherches les plus significatives qui ont été menées près de nous et qui ont été citées dans la revue *Le Grapho*, vol. XXXI, numéro 3, septembre 2005, p.51.

CORRÉLATIONS AVEC LE TEST DE MYERS-BRIGGS

M^{me} Clorilda Lavoie, graphologue agréée, écrit ce qui suit : « Une recherche effectuée conjointement par M^{me} Aline Verbist et M. Patrice Girard, graphologues et graphométriciens, exerçant respectivement à Nice et à Bruxelles, sur *Écriture et typologie de Jung* avait comme hypothèse : « est-il possible à partir de l'observation d'un certain nombre de variables graphologiques d'esquisser le profil typologique d'un scripteur tel qu'il ressortirait au test MBTI ? ». Comme le MBTI oppose les attitudes d'introversion et d'extraversion, alors que la graphologie tient compte de la part des deux, les résultats publiés dans la revue belge de graphologie en mars 2005 peuvent difficilement se comparer pour l'instant.

DOMINANCES CÉRÉBRALES

L'américain Ned Herrmann a créé un test des préférences cérébrales et cette recherche volumineuse était basée sur les quatre fonctions de Jung, celles des deux hémisphères et du cortical puis du limbique. Mme Lavoie nous informe qu'à partir de cette publication, Janette Farmer, diplômée de l'American Handwriting Analysis Foundation, a fait ce même lien entre

les dominances cérébrales et le psychogramme de Charlie Cole en 1986. Selon cette recherche sérieuse, la mesure de l'écriture peut définir les dynamiques émotionnelles des typologies du cerveau.

TEST 16PF

M^{me} Lavoie vient tout juste de terminer une longue recherche qui sera incessamment poursuivie. Après avoir discuté avec M. André Tremblay, directeur du Centre Humanis du Collège de Chicoutimi, elle retient le test 16PF parmi trois autres choix : M.B.T.I., H.B.D.I. (Herrmann) et Holland. Le fait qu'il n'y a pas encore de recherche complète sur le sujet milite en faveur de ce test, même s'il est plutôt limité à l'aspect émotionnel. Elle compare les résultats graphologiques aux résultats d'un test déjà validé scientifiquement à partir de 107 sujets. Par ce test, Cattell vise à établir des corrélations entre les différents traits de personnalité qui apparaissent à travers la façon de se comporter. Ce que M^{me} Lavoie désire observer, c'est l'équivalence entre les facteurs mesurés par les 187 questions du 16PF et ces mêmes caractéristiques mesurées par la graphologie. La collaboration de l'ex-professeur statisticien Stumpf (20 ans à l'UQAC) a permis la codification des données. Son rapport indique présentement une équivalence de sept facteurs sur 16. Il faudra selon lui examiner les failles dans les deux systèmes au plan méthodologique et par rapport aux critères employés. On sait aussi par ailleurs que les tests sont complétés par l'individu à l'aide plutôt du conscient, alors que c'est l'inconscient qui rôde de façon plus continue lors de la séance d'écriture.

Voilà donc quelques renseignements à propos de la recherche de validation. Beaucoup de chemin parcouru et à parcourir encore. Laissons à ce propos la parole à Mme Lavoie : « Les constatations faites au fil de ces années d'étude me convainquent que la graphologie possède une riche spécificité qui ne la rend pas facilement comparable à d'autres tests psychométriques déjà validés. L'expression graphologique de la personnalité s'établit sans transiter par le conscient, la prudence ou les connaissances acquises. Elle offre un caractère d'immédiateté qui tient de l'évidence propre à l'expérience. S'il est vrai que la recherche s'est toujours identifiée

et qualifiée à partir de sa base d'expérience, c'est aussi à cette lumière qu'il faudrait évaluer la valeur scientifique de l'analyse graphologique dont la voie expérimentale me semble plus riche de promesses que bien d'autres tests psychométriques aux concepts souvent flous et manipulables par le conscient. Je constate par contre que la très grande majorité des scripteurs ayant participé à cette recherche se reconnaissent d'emblée dans les résultats de l'analyse graphologique. »

Michel De Grave, éminent psychanalyste et graphologue, affirme, à ce propos : « S'il est nécessaire d'approfondir les bases de la graphologie, je ne crois pas que ce soit uniquement par une approche hyper-analytique. Le psychanalyste Nicolas Abraham, dans sa préface à l'édition française de *Thalassa* de S. Ferenczi, est lui aussi étonné par les psychologues expérimentalistes qui mesurent le temps de réaction au millième de seconde près, sans la moindre idée du parti à tirer de cette accumulation de données ; on ne rehausse pas selon lui la fiabilité de la graphologie en la transformant en une variante du métier d'arpenteur. (...) Demander à la graphologie de dire la vérité ultime, « scientifique » sur un sujet, c'est lui demander ce que même les sciences de la nature n'atteignent pas toujours. En physique, et plus particulièrement en mécanique des fluides, la météorologie, appuyée aujourd'hui par des ordinateurs surpuissants et des modèles mathématiques n'aboutit pas à une prédictibilité parfaite. Comment imaginer que le psychisme humain, infiniment plus complexe que l'atmosphère terrestre, puisse être mis en équation ? S'il est une dimension scientifique dans la graphologie, c'est aussi un art d'interprétation, comme dans tout diagnostic. (...) Et c'est tous les jours que les psychiatres et les psychologues hésitent devant un diagnostic, que ce soit en institution ou ailleurs. La médecine ne cesse pas non plus d'être scientifique parce qu'elle est en même temps un art de guérir, une appréciation subjective sur un sujet. Cette appréciation est par ailleurs très rigoureuse, tout comme en graphologie. » (*Débat sur la graphologie*, Faculté de psychologie de l'Université de Louvain, mars 1999.)

Commentaires de psychanalystes

- L'écriture est un geste fossile (la trace d'un geste, dit Lacan, un geste enregistré, dit le philosophe H. Bergson) donc sauvé de l'éphémère, un geste spontané qui échappe à l'emprise de la volonté. Sa supériorité sur les questionnaires passant par le filtre du langage s'explique à partir de ce qu'en dit Lacan, par exemple : « Le geste est signifiant, parole vraie, contrairement au discours qui est leurre (Écrits, p.37), semblant par excellence (*Le séminaire*, XVIII, 12.5.71). » Il ajoute aussi ce qui suit : « nous projetons nos schémas objectifs, perceptifs, dans un espace réduit aux dimensions de la surface qu'exige l'écrit. » (*Le séminaire*, XIX 9.2 1972, XX 30.3 1973). De plus, selon lui, dans la page contenant du blanc et du noir, « les vides sont aussi signifiants que les pleins. » (*Écrits*, p.392)
- Freud a même écrit que « l'écriture est plus vraie que les rêves. » (S. Freud-L. Binswanger, *Correspondance* 1908-1938, Calmann-Lévy, lettre du 2 octobre 1910) il ajoute aussi ce qui suit : « par langage, on ne doit pas comprendre simplement l'expression des pensées et des mots, mais aussi le langage des gestes, et toute autre espèce d'expression de l'activité psychique, comme l'écriture. » (S. Freud, *L'intérêt de la psychanalyse*, in *Résultats, idées, problèmes*, 1913, tome 1, PUF, p. 198.). Freud a même pratiqué la graphologie et confié à Jung des commentaires sur la personnalité de Ferenczi.
- Et Jung conseille Ferenczi sur les livres de graphologie : « En ce qui concerne la graphologie, on peut recommander le livre de Crépieux-Jamin, ainsi que celui de Laura Meyer (d'Albertini). Ce dernier est encore meilleur. » (Voir la correspondance Jung-Ferenczi dans la revue psychanalytique *Le Coq-Héron*, numéro 123.)
- Freud a aussi invité Klages, fondateur de la graphologie allemande, aux travaux de la Société psychanalytique de Vienne, peu après la parution du premier ouvrage de Klages (1910). (Voir *Les premiers psychanalystes*, Minutes de la Société psychanalytique de Vienne, 25 octobre 1911, Gallimard.)
- Mélanie Klein observe chez le petit Fritz des rapprochements à propos de la dimension phallique du I, pronom de la première personne en anglais et en allemand. De plus,

les nombreuses fautes d'orthographe de Fritz avaient pour origine des fantasmes sur les lettres qui disparaissent avec l'analyse. (M. Klein, *Essai de psychanalyse*, PUF, p. 95-96, 125-126, 135.)

- Un autre psychanalyste et psychiatre, S. Tisseron, professeur à l'Université de Paris-Censier, s'intéresse au gribouillis et au trait et relève que : « l'écriture n'y est plus envisagée comme un système de signes dont le signifiant et le signifié seraient à la fois identiques à ceux du langage verbal et adaptés à un autre mode d'inscription. Le signifiant scriptural y est envisagé à part entière, indépendamment des phonèmes qu'il transcrit. Ce questionnement de l'organisation particulière de l'espace que le texte organise accepte l'éventualité que le signifiant scriptural puisse être associé à des signes différents de ceux que le langage parlé articule. » (S. Tisseron, *Préalables à une recherche psychanalytique sur le trait, Psychanalyse à l'université*, 2, 42, Paris, PUF, 1986 ; *All Writing is drawn*, Yale french studies, no 84, Yale University Press, 1993 ; *Fonction du corps et du geste dans le travail d'écriture*, Genesis, 8, 1995.)
- Ainsi, la graphologie est d'une nature analogue à d'autres techniques projectives utilisées en psychologie et reposant sur d'autres codes : gribouillis, dessin de l'arbre, des étoiles et des vagues, de la famille, ... Cette parenté amène d'ailleurs les auteurs du test de l'arbre, Ch. Koch (*Le test de l'arbre*), dans sa version initiale, et R. Stora, dans une seconde version, à faire constamment référence à la graphologie. (Voir les articles de Renée Stora in *La graphologie*, 174, 187, 189, 197.)

En conclusion

La graphologie pourra continuer à être approfondie, pourvu qu'on puisse la comparer à d'autres tests sondant plutôt les réponses issues de l'inconscient et qu'on accepte de la considérer aussi comme un art d'interprétation basé sur des considérations scientifiques.

Quoiqu'il en soit, malgré ses limites, cette science de l'écriture, construite sur les assises de solides et sérieux bâtisseurs ayant aussi œuvré comme médecins, théologiens, neurologues, psychologues et psychiatres, permet par ailleurs de décrire avec un haut niveau de précision la

personnalité de base d'un individu ; elle permet à ce dernier de se reconnaître d'emblée, de visualiser ses limites et ses forces. C'est d'ailleurs le but premier que vise tout analyste d'écriture rigoureusement formé. Le second but visé c'est celui d'aider les éducateurs, les spécialistes en sélection du personnel, les psychologues, les avocats, les criminologues, les travailleurs sociaux et les conseillers en orientation. La graphologie leur offre en réalité une autre porte, une autre méthode d'investigation leur permettant de sonder ce qui n'apparaît pas toujours de visu, au grand jour.

Jean-Paul Gagnon, M.Ed., G.A.
Graphologue agréé

Président de l'Association des
Graphologues du Québec

Bibliographie

Volumes

- BOSE (de), C., *La graphologie allemande, ses tendances, ses lignes de force*, Masson, Fribourg, 1992.
- De GRAVE, Michel, *Débat sur la graphologie à la Faculté de psychologie de l'Université de Louvain*, 1999 (document publié sur Internet).
- FAIDEAU, Pierre, *La graphologie, Histoire, Pratique, Perspectives*, M.A. Éditions, 1983.
- HERTZ, H., *La graphologie*, P.U.F (Que sais-je), Paris, 1947.
- TORBIDONI, L. et ZANIN, L., *Manuel de graphologie, théorie et pratique* (traduit de l'italien par R. Lavoie et Dr J.-C. Gille-Maisani de l'Université Laval), Éditions Frison-Roche, Paris, 1993.
- VELS, A., *Reflet de la personnalité*, Éditions du Mont-Blanc, Genève, 1966.

Revue

Le Grapho, journal de l'Association des Graphologues du Québec, volume XXXI, numéro 3, septembre 2005.

Remerciements

Remerciement aux graphologues agréés suivants pour leur précieux avis :

M. Jean-Marie Labrie, M^{mes} Clorilda Lavoie,
Louise Papillon et Graziella Pettinati

Et pour la mise en page du document :

Madame Marie-Noëlle Gauthier